



La FSU Allier,

A M. le Ministre de l'Education Nationale,

Double à M. le Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand et à Mme la Directrice académique de l'Education nationale de l'Allier,

Avec communication publique à la presse et aux maires du département.

Moulins, le 16/02/21.

Monsieur le Ministre,

Notre fédération syndicale départementale, avec ses syndicats SNUIPP-FSU et SNES-FSU, s'adresse directement à vous en raison de la situation incontournable que démontrent les premières semaines de concertations et de mobilisations sur la carte scolaire de la rentrée 2021 dans le département de l'Allier.

Dans le premier degré, la dotation départementale comporterait la perte de 5 postes. Or, les projets successifs de la DSDEN présentés au groupe de travail du CTSD le 21 janvier, puis à l'ouverture du CTSD du 28 janvier, puis dans le cours de ce CTSD, puis au CTSD du 5 février, n'ont cessé d'évoluer, plusieurs fermetures non envisageables eu égard à la réalité des effectifs et des situations sociales et territoriales ayant été envisagées puis retirées à chacune de ces étapes, en même temps que diminuait le nombre d'ouvertures envisagées et que disparaissait tout moyen supplémentaire de remplacement, sans parler de l'attribution du volume réglementaire de décharges de directions d'écoles et de la reconstitution des Réseaux d'aide, impossibles en l'état.

Dans le second degré, de la même manière, la baisse de dotation globale des collèges conduirait à des fermetures de division affectant lourdement la structure

de certains établissements, à des classes surchargées et à des suppressions de postes. Deux fermetures de divisions sont envisagées à cette étape dans les Segpa alors que les orientations ne sont pas faites, en contradiction avec les informations remontant du terrain.

Démonstration est donc faite que les besoins réels de la rentrée de septembre 2021, l'offre de service public éducatif nécessaire, ne sont pas possibles avec la dotation actuelle.

Nous attirons votre attention sur l'unanimité qui existe dans l'opposition au projet de carte scolaire et de dotation des collèges en l'état. Non seulement tous les représentants du personnel ont à deux reprises votés unanimement contre le projet de carte scolaire 1° degré aux CTSD du 28 janvier puis à celui du 5 février, mais le Conseil départemental réuni le 4 février a voté à l'unanimité, toutes tendances politiques confondues, une motion qui dit notamment ceci :

« Le Conseil départemental de l'Allier,

- Demande au gouvernement de revoir la dotation des écoles et établissements de l'Allier, la situation sanitaire et économique requérant d'autant plus une telle décision, (...)*
- Demande une année moratoire sur la révision de la carte scolaire dans l'Allier, avec le maintien des moyens humains alloués aux établissements du premier et du second degré. »*

Au début des vacances scolaires, des mobilisations ont continué comme au RPI de Pouzy-Le Veudre, en zone rurale et REP. Les personnels, parents, élus locaux, amis de l'école publique continuent à agir contre les fermetures de classes annoncées à Montmarault, Souvigny, et dans d'autres écoles, ainsi que dans les collèges et Segpa, en vue du CDEN reporté au 23 février et au-delà, car c'est une décision politique et budgétaire qui, de toute évidence, s'impose.

En effet, la démonstration est faite, répétons-le, que les moyens actuellement alloués ne correspondent pas aux besoins et aux missions du service public dans le département de l'Allier pour la rentrée 2020.

Des prévisions démographiques négatives sont mises en avant par les services de l'Etat en ce qui concerne les prochaines années, mais c'est bien pour la rentrée

scolaire de l'année en cours qu'il y a problème. En outre, ces prévisions ne tiennent pas compte de l'impact sur les flux migratoires des politiques publiques. C'est bien une politique publique de maintien et d'extension du service public qui est nécessaire et qui répondrait à l'attente des populations, dont le souhait n'est pas de quitter ce département mais d'y vivre correctement et d'y travailler.

Nous vous demandons donc de revoir la dotation départementale. Bien entendu, c'est là un choix de politique publique qui émane de bien des territoires de notre pays et qui pose la question d'une réorientation plus générale, mais c'est aussi pour nous une urgence concrète immédiate, que renforce la prise en compte de la situation sanitaire. Il ne nous a pas échappé, ainsi qu'aux élus locaux, que votre secrétaire d'Etat à l'Education prioritaire, Mme Elimas, a déclaré au Sénat le 3 février qu'il n'y a pas de fermetures de classes dans les communes de moins de 5000 habitants sans l'accord des maires. Cette déclaration est en contradiction avec ce qui se passe réellement, mais ne dénote-t-elle pas une vraie difficulté devant les besoins réels et les missions réelles du service public ?

Veillez agréer, M. le Ministre, l'expression de tout notre attachement au bon fonctionnement du service public national et laïque de l'enseignement.

Pour la FSU départementale : Vincent Présumey, secrétaire départemental.

FSU Allier 42 rue du Progrès 03 000 Moulins. Fsu.allier@wanadoo.fr. 0679616840.

Pour le SNUIPP-FSU départemental : Valérie Bardet, secrétaire départementale.

Pour le SNES-FSU départemental : Juliette Grand, secrétaire départementale.